Image not found or type unknown

Prêt bancaire non disponible

Par **dingbell**, le **06/11/2016** à **12:06**

Bonjour,

J'ai demandé un prêt immobilier pour financer l'acquisition d'une residence secondaire, il y a 3 mois.
Le prêt a été accepté mais les fonds ne sont pas disponibles alors que le notaire nous a fixé rendez-vous pour signer.
Les services centraux de la banque justifient la non disponibilité des fonds car le contrat d'offre de prêt aurait été,selon eux, mal rempli (ratures, erreur de date).
J'ai pu contacter un membre de ma famille qui va me prêter les fonds nécessaires et je vais refuser l'offre de prêt bancaire.
La banque peut-elle me facturer des frais de dossier ?

Par **Visiteur**, le **06/11/2016** à **15:38**

Bonjour,
Effectivement, l'acceptation d'une demande de prêt est rigoureusement encadrée, s'il y a rature, ou erreur, l'offre doit être resignée, donc émission d' un nouveau document (page d'acceptation). Cela entraine un retard.

La banque a monté tout un dossier, établi un offre de prêt et un projet d'acte. Il est normal que les frais de dossier soient honorés.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés